



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Au Conseil Général de Bougy-Villars

**RAPPORT DE LA COGEFIN sur le préavis municipal no
04/2026 « Arrêté d'imposition pour l'année 2027 »**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Général,

La Commission de Gestion et des Finances (COGEFIN) est composée de:

Richard Gerritsen, Président
Eric Le Royer
Lancelot Frick

Suppléants
Chris Chard
George -Claude Blanchard

Lors de la séance d'information du 08-09- 2026, la CoGeFin a rencontré M. Claude Olivier Rosset, Syndic, M. Olivier Dumuid, Municipal des Finances ainsi que Monsieur Montoro, boursier communal. Ils ont répondu aux questions de la Commission. Nous les remercions pour leur disponibilité et les réponses fournies lors de la séance.

La Municipalité reste très prudente pour les futures années et propose des garder le taux actuel pour les raisons suivantes :

- Les années ne se ressemblent pas au niveau fiscal,
- Un recul significatif de l'impôt sur le revenu,
- Des recettes conjoncturelles (successions, gain immobiliers, droit de mutation) extrêmement volatiles,



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

- Un plan d'investissement important (en cours de chiffrage).
- Un taux d'imposition déjà abaissé de 64.5% à 62% au premier janvier 2025.

A la lecture du préavis la commission constate que :

- Chaque année depuis 2019 nous avons un excédent de recettes. En 2025, l'excédent s'élevait CHF 1'029'152.
- Un bilan solide, aucune dette, Tous les projets ont été autofinancés
- Une marge brute d'autofinancement positive et confortable
- Les capitaux propres d'environ 24 millions en hausse de 3,95% sur une année
- Une réserve de politique budgétaire (c'est une réserve de capital propre non affectée qui sert à compenser de futurs déficits ou à financer de nouveaux investissements) de CHF 11'101'452

L'investissement important consenti pour la rénovation de la maison Walters (chemin de la fin 1) est garanti par nos réserves, les autres investissements , moins importants, devraient l'être aussi (plan des investissements en cours de chiffrage).

Tout cela nous montre que nous avons une situation financière solide.

La Municipalité propose de garder le taux actuel pour une seule année seulement, le temps de mesurer l'impact réel de cette première baisse et de vérifier l'exactitude des perspectives budgétaires. C'est un choix de prudence que nous comprenons.



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Par contre, si l'année 2027 est de nouveau excédentaire, la Municipalité pourrait envisager une diminution du taux d'imposition.

Par conséquent la commission propose au Conseil :

- de garder le taux d'imposition à 62% de l'impôt cantonal de base,
- de maintenir les autres points et articles de l'arrêté d'imposition 2027 au même taux qu'en 2026.

Pour la Commission de Gestion et des Finances (COGEFIN) :

Richard Gerritsen – Président

Eric Le Royer

Lancelot Frick

Suppléants

Chris Chard